



Le métier de MENUISIER

DÉFINITION

Le menuisier est un professionnel du BTP Second Oeuvre. Il intervient sur des chantiers de construction neuve ou de rénovation pour installer ou réparer les menuiseries extérieures (fenêtres, portes, volets...) ou intérieures (portes, placards, dressing). Il est également chargé de les fabriquer au sein de son atelier selon les côtes prises assidûment au préalable. Il peut travailler plusieurs matériaux dont le PVC, l'aluminium et le bois, selon ses compétences et les besoins des clients.

Parfois, le menuisier est également ébéniste et/ou parqueteur. Il peut alors redonner un coup de jeune à des meubles anciens ou abîmés, ou poser du parquet (ou le restaurer).

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Habilité des mains
- Sens aigu de la concentration et de la minutie
- Esprit de logique et d'analyse
- Maîtrise des outils, machines et produits
- Bon sens de la relation client

ÉTUDES ET DIPLOMES

- CAP Menuiserie
- Bac Professionnel
- Brevet Professionnel (BP)

BAC+2 :

- BTS Développement et réalisation bois ou agencement

SALAIRE ANNUEL BRUT

- Débutant : 22 000 à 25 000 euros
- Expérimenté : 26 000 à 30 000 euros
- Artisan à son compte : 30 000 à 50 000 euros

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Chef d'équipe
- Menuisier agenceur
- Ebéniste
- Parqueteur

ENTREPRISES QUI RECRUTENT

TPE, PME, Sociétés Artisanales, majoritairement dans le secteur privé même si certains établissements du secteur public peuvent recruter un menuisier pour des travaux de bricolage.

De nombreuses opportunités professionnelles à pourvoir en CDI, CDD et en intérim dans les grandes et petites villes, tout au long de l'année !

AUTRES MÉTIERS DU DOMAINE DE LA MENUISERIE :

Menuisier poseur || Menuisier agenceur || Ebéniste || Charpentier

